

Sous-section 3.—Mortalité puerpérale

Etroitement apparentés à la mortalité infantile sont les décès de caractère accidentel survenant chez les mères durant la grossesse et l'accouchement. La mortalité puerpérale au Canada et dans les provinces est indiquée dans le tableau 30. Dans ce domaine comme dans celui de la mortalité infantile, il y a eu une réduction considérable. Bien que le nombre de naissances ait fortement augmenté ces dernières années, la mortalité puerpérale a été bien au-dessous de 1,000 cas par année. Les deux dernières colonnes du tableau indiquent que la mortalité puerpérale a été dans le passé 50 p.c. plus élevée chez les mères non mariées que chez celles qui l'étaient.

30.—Mortalité puerpérale et proportion par 1,000 naissances vivantes, par province, 1941-44, et moyennes quinquennales, 1926-40

NOTA.—Les chiffres de 1944 sont donnés selon le domicile.

Détails	Mortalité puerpérale										Mortalité puerpérale des mères non mariées	
	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	C.B.	Canada ¹	Nomb.	P.c. du total
Totaux—												
Moy., 1926-30	8	61	64	433	398	81	126	105	63	1,339	70	5-23
Moy., 1931-35	10	59	57	405	344	60	91	75	53	1,153	68	5-90
Moy., 1936-40	10	48	54	400	291	54	68	73	46	1,043	69	6-62
1941	6	49	43	386	219	46	58	54	40	901	61	6-77
1942	10	41	57	314	206	40	62	43	45	818	53	6-48
1943	9	57	41	315	189	40	48	52	47	798	63	7-89
1944	12	33	43	318	198	49	42	31	50	776	48	6-19
Taux par 1,000 naissances vivantes—											Par 1,000 naissances vivantes illégitimes	
Moy., 1926-30	4-6	5-5	6-2	5-2	5-8	5-6	5-9	6-6	6-1	5-7		9-8
Moy., 1931-35	5-1	5-1	5-5	5-1	5-3	4-4	4-5	4-5	5-3	5-0		8-2
Moy., 1936-40	4-9	4-0	4-9	5-1	4-5	4-0	3-6	4-5	3-8	4-6		7-6
1941	2-9	3-5	3-5	4-3	3-0	3-1	3-1	3-1	2-7	3-5		6-0
1942	4-7	2-7	4-5	3-3	2-6	2-6	3-4	2-3	2-7	3-0		4-8
1943	4-1	3-7	3-1	3-2	2-3	2-4	2-6	2-7	2-5	2-8		5-5
1944	5-2	2-1	3-2	3-1	2-5	3-1	2-3	1-6	2-6	2-7		4-0

¹ Moins les Territoires.

Age des mères mortes en couches.—Le tableau 31 donne la répartition de la mortalité puerpérale selon l'âge des mères ainsi que l'âge moyen lors du décès. Cet âge moyen est plus élevé d'un peu plus de deux ans que l'âge moyen de toutes les mères à l'époque de la naissance de leurs enfants. Les taux par 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, indiquent clairement que l'âge est un facteur décisif de l'incidence de la mortalité puerpérale. Bien que les proportions pour tous les groupes d'âge aient été considérablement réduites, les inégalités entre les groupes d'âge demeurent. Le taux du groupe de 30-34 ans est actuellement près de deux fois aussi élevé que celui du groupe de 20-24 ans; au-dessus de 40 ans, il est plus de quatre fois aussi élevé. Le taux un peu plus élevé du premier groupe d'âge indiqué dans le tableau 31, comparativement au deuxième, s'explique par la proportion beaucoup plus considérable d'enfants illégitimes nés de jeunes mères.